

Réf: Dossier 326984

Avis de constitution

SOCIETE « AXEL OPTIQUE »

Siège ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE ANTENNE
AXE STATION TOTAL, FACE A LA CLINIQUE BELIER, LOT :
300, ILOT :30, 06 BP 2766 ABIDJAN 06., Lot 300, Ilot 30

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 28 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AXEL OPTIQUE »

Objet :

- Optique
- Lunetterie et produits optiques
- Divers.

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON ANANERAIE ANTENNE
AXE STATION TOTAL, FACE A LA CLINIQUE BELIER, LOT :
300, ILOT :30, 06 BP 2766 ABIDJAN 06., Lot 300, Ilot 30

Dirigeant(s) M DIOMANDE NAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-06368 du 15/07/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42508/GTCA/RC/2024 du 15/07/2024

